

*Lettre du Prêtre J. B. Dupuy à Charles Tétu, Ecuyer,  
Notaire et Juge de Paix, de la Paroisse St. Jean Baptiste  
de Rouville.*

St. Jean Bte. le 22 Novembre 1841.

MONSIEUR,

Etant à régler ce qui concerne les dîmes et autres arrérages dûs à Mr. Lafrance, comme ayant tout acheté de ce monsieur, je vois qu'il n'y a rien de réglé pour les terres que vous possédez en cette paroisse. Ayez la bonté de me dire si c'est par erreur ou si c'est par ce que vous avez quelque compte contre lui. Car je voudrais terminer au plutôt ce qui concerne ces arrérages. Je vous serois donc très obligé si vous aviez la bonté de régler ce compte au plutôt.

J'ai l'honneur d'être &c &c

J B DUPUY ptre.